

Centre Européen de Formation et de Promotion Professionnelle par Alternance pour l'Industrie Hôtelière – CEFPPA Andrien ZELLER

Coordonnées

4, rue Eugénie Brazier
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (FRANCE)
Téléphone : 00 33 3 90 40 05 10
Fax : 00 33 3 88 67 94 09
E-mail : secretariat@cefppa.eu
[Formulaire de contact](#)
<http://www.cefppa.eu>

Horaires d'ouverture et accueil du public :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00, et le vendredi de 8h00 à 16h40.

Personnes responsables

Sébastien MALGRAS, Directeur Général

Personnes contact :

Désirée OHLMANN, Chargée de mission – Coordinatrice Europe, E-mail : europe@cefppa.eu

Nature et statut de l'organisme :

Etablissement de formation co-géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg, le Groupement des Hôtelières – Restaurateurs du Bas-Rhin et l'Education Nationale.
Organisme de formation référencé

Public visé

Jeunes en formation professionnelle entre 16 et 29 ans
Adultes en formation professionnelle continue

Objectifs et activités de l'organisme :

Le Centre Européen de Formation et de Promotion Professionnelle par Alternance pour l'Industrie Hôtelière (CEFPPA), est un établissement de formation qui a pour mission de contribuer au développement de l'hôtellerie-restauration.

Il assure la formation initiale par alternance des jeunes dans les métiers de l'hôtellerie-restauration, en cuisine, en salle, en pâtisserie de restaurant, en sommellerie, en réception, du CAP au BTS.

En parallèle de sa mission de formation initiale, le CEFPPA développe des actions de formation professionnelle continue à destination des salariés et dirigeants des entreprises de l'hôtellerie-restauration.

Objectifs et activités en matière de coopération européenne :

Le CEFPPA élabore des modules de formation européens, propose des échanges de jeunes

professionnels en formation et favorise l'échange de formateurs dans le cadre de projets communautaires et d'une coopération avec des partenaires de l'Union Européenne.

Il a formé plus de 400 jeunes issus de différents pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Grèce, Italie, Luxembourg), qui ont validé, des diplômes français tels que le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le Baccalauréat Professionnel Restauration, le Brevet Professionnel Cuisine, la mention complémentaire en sommellerie ou en accueil-réception et le Brevet de Technicien Supérieur Hôtellerie (BTS).

Il propose des stages de formation professionnelle continue et participe au Programme ERASMUS+

Mise à jour : février 2023

Source de mise à jour : <http://www.cefppa.fr/presentation-du-cefppa11.html>

Mots-clefs :